

REGLEMENT

Article 1 : DEFINITION

Les Districts Sportifs de Meurthe et Moselle, Meuse et Triangle, Moselle et Vosges organise une épreuve individuelle appelé Coupe de Lorraine 3 Bandes, ouvert à tous les joueurs licenciés de ces Districts Sportifs.

La date prévue pour cette épreuve est le 1 mai de chaque année.

L'épreuve est qualificative pour le Challenge de l'Est 3 Bandes prévu le 8 mai.

Article 2 : ENGAGEMENTS

Dans chaque District , les clubs engagent leurs joueurs auprès du responsable sportif de l'épreuve.

Chaque District organise une épreuve de sélection qui se déroulera au minimum 3 semaines avant la date de la Coupe de Lorraine 3 Bandes.

Chaque District à la liberté d'organiser les sélections comme il l'entend.

Article 3 : DROIT D'ENGAGEMENT

Un droit d'engagement est demandé à chaque compétiteur.

Son montant est fixé à 8 € en 2019.

Chaque joueur, règle son inscription auprès de son District, lequel reverse les sommes perçues à la Ligue Grand Est de Billard.

Le montant total des inscriptions seront reversées au profit d'une œuvre humanitaire ou caritative.

Le choix de ce don sera désigné par le club organisateur, lequel devra en informer la Ligue Grand Est..

Le jour de la Coupe de Lorraine 3 Bandes, le représentant de la Ligue Grand Est remettra le montant à la personne représentante de l'œuvre choisie.

Article 4 : RESPECT DU CODE SPORTIF

Le déroulement de la Coupe 3 Bandes, doit être conforme aux règles figurant dans le Code Sportif Carambole.

Article 5 : QUALIFICATIONS

16 joueurs seront qualifiés pour la Coupe de Lorraine 3 Bandes.

Les participants seront :

Les 4 premiers de Chaque District soit 16 joueurs,

Article 6 : FORFAIT

En cas de forfait d'un joueur qualifié pour la Coupe de Lorraine 3 Bandes, celui-ci devra impérativement prévenir le responsable sportif de l'épreuve, il sera remplacé par le suivant de la liste établit par son District d'appartenance.

En cas de forfait d'un joueur le jour de la Coupe de Lorraine 3 Bandes, il sera remplacé par un joueur présent ayant participé aux épreuves éliminatoires, en prenant en priorité un joueur du même District d'appartenance que le joueur forfait, à défaut un joueur n'ayant pas participé aux épreuves éliminatoires pourra compléter le nombre de joueur mais, il devra s'acquitter du droit d'engagement.

REGLEMENT

Article 7 : DEROULEMENT

La compétition se déroule en non-stop jusqu'à la finale

La restauration est assurée par le club organisateur.

Les rencontres se jouent en 2 sets de 10 points limités à 20 reprises avec reprise égalisatrice.

ORGANISATION

Ordre d'arrivée des joueurs :

L'ordre d'arrivée des joueurs est déterminé dans l'ordre décroissant de leur catégorie et moyenne de classification au 1/09.

Désignation de 4 têtes de série :

Les 4 premiers joueurs seront désignés « têtes de série » .

Phase de poules :

Les joueurs sont répartis dans 4 poules de 4 joueurs comme suit :

Répartition dans chaque poule des 4 têtes de série par tirage au sort.

Répartition des autres joueurs dans chaque poule par tirage au sort intégral.

Joueurs d'un même club :

S'il y a plusieurs joueurs d'un même club, ils doivent être répartis équitablement dans des poules différentes. S'il reste encore plusieurs joueurs d'un même club après cette répartition, ils doivent obligatoirement être opposés au premier tour.

Point de match : 2 points par match gagné, 1 point en cas d'égalité, 0 point par match perdu.

Point de set : 2 points par set gagné, 1 point en cas d'égalité, 0 point par set perdu.

Classement des joueurs par poule :

- Plus grand nombre de point de match.
- Plus grand nombre de point de set.
- Meilleure moyenne générale.
- Meilleure moyenne particulière (sur une rencontre).
- Meilleure moyenne particulière (sur un set).
- Meilleure série.
- Meilleur rang d'arrivée.

Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau principal.

Tableau principal :

Les parties se disputent en élimination directe en 2 sets de 10 points limités à 20 reprises avec reprise égalisatrice.

En cas d'égalité à l'issue des matchs, les joueurs seront départagés grâce à une prolongation organisée comme suit :

- l'ordre des joueurs est le même que celui du match ; le joueur A débute la prolongation sur le point de départ ;
- une seule reprise ;
- le joueur B a la reprise sur le point de départ ;
- la distance est non limitée pour le 3 Bandes ;
- en cas d'égalité, il est procédé à une nouvelle prolongation suivant le même principe, et ainsi de suite jusqu'à détermination du vainqueur.

Les points et reprises réalisés pendant une prolongation ne sont pas pris en compte pour le calcul des moyennes.

Le vainqueur de la Finale sera déclaré Champion de la Coupe de Lorraine 3 Bandes.

REGLEMENT

Article 8 : ARBITRAGE

Phase de poules : Auto-arbitrage entre les joueurs.

Tableau principal :

1/4 Finale : Arbitrage par les joueurs éliminés de la phase de poules.

1/2 Finale : Arbitrage par les joueurs éliminés des 1/4 Finales.

Finale : Arbitrage par les joueurs éliminés des 1/2 Finales.

Article 9 : DIRECTION DE JEU

Le Directeur de jeu est désigné par le club organisateur.

Il règle tous les litiges et en rend compte au responsable sportif de la Coupe de Lorraine 3 Bandes.

Article 10 : RECOMPENSES

Les participants au tableau principal seront récompensés, mais seuls les joueurs présents lors de la cérémonie de clôture recevront leur récompense.

Article 11 : CHALLENGE DE L'EST

Les 6 premiers de la Coupe de Lorraine 3 Bandes seront qualifiés dans l'équipe de Lorraine pour disputer le Challenge de l'Est le 8 mai.

Lors de la cérémonie des récompenses, le Directeur de jeu demandera aux joueurs qualifiés s'ils veulent participer au Challenge de l'Est.

Si un joueur qualifié ne souhaite pas y participer, il sera remplacé, en prenant l'ordre du classement de la Coupe de Lorraine 3 Bandes, par un joueur présent à la fin de l'épreuve.

Article 12 : TRANSMISSION DES RESULTATS

Les résultats doivent être envoyés au plus tard 24 heures après la fin de la manifestation au responsable sportif accompagné de la liste des 6 joueurs qualifiés pour le Challenge de l'Est

RESPONSABLE SPORTIF COUPE DE LORRAINE 3 BANDES :

Gille DURST

Tél. : 06 77 67 38 74

Mail : durst.gilles@orange.fr